



HAL
open science

Nom propre de lieu habité : polyvalence et polysignifiante

Michelle Lecolle

► **To cite this version:**

Michelle Lecolle. Nom propre de lieu habité : polyvalence et polysignifiante. Betina Le Corre-Schnabel, Jonas Löfström. Challenges in synchronic toponymy: Structure, Context and Use / Défis de la toponymie synchronique: Structures, contextes et usages., , pp.219-234, 2015, 978-3-7720-8479-9. halshs-01216742

HAL Id: halshs-01216742

<https://shs.hal.science/halshs-01216742>

Submitted on 4 Sep 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Michelle Lecolle¹

Nom propre de lieu habité : polyvalence et polysignifiante*

On se propose dans cet article d'aborder les toponymes d'un point de vue sémantique et discursif, à partir de l'usage qu'en font les médias en particulier. Différentes études sur les toponymes, essentiellement les noms de lieux habités (villes et pays²), dans des discours publics (presse, mais aussi discours de partis politiques) ont en effet montré que, loin d'être de simples étiquettes dénominatives univoques, ceux-ci se caractérisent par leur « épaisseur sémantique » et, corollairement, leur « complexité interprétative » (Michelle Lecolle, 2006).

Tout en faisant le point sur les différentes valeurs sémantico-référentielles que présente le toponyme dans les textes, je chercherai à démêler ce qui, dans ces valeurs, relève d'une part de son statut de Npr et de nom de lieu, d'autre part des pratiques discursives, en envisageant l'interaction entre ces dimensions. Pour ce faire, je chercherai à contraster les pratiques médiatiques avec d'autres pratiques discursives. À partir de l'observation du toponyme dans les textes, je chercherai à montrer que ses valeurs sémantico-référentielles contextuelles renvoient à ce que sa signification complexe (en langue) rend possible, et que ces valeurs sont également réglées par des « normes », i.e. des régularités qui, ne relevant pas à proprement parler du système, n'en sont pas moins prégnantes, se réalisant diversement selon les types de discours.

Dans une première partie (« polyvalence »), je développerai ces potentialités signifiantes, et observerai leurs réalisations dans différents types de discours (au sens de pratiques sociales situées). Dans une deuxième partie, je me centrerai sur l'emploi du toponyme dans le discours de presse. Dans une troisième partie, j'aborderai la question du *sens* du toponyme, avant de décrire la « polysignifiante » qui le caractérise dans la presse. Ces descriptions trouveront un prolongement dans l'observation des adjectifs ethniques dérivés de toponymes, que je présenterai rapidement pour appuyer et conclure le propos.

¹ Université Paul Verlaine, Metz, CELTED
lecolle@univ-metz.fr

* Merci à Julie Lefebvre et à Georgeta Cislaru pour leur relecture de versions antérieures de cet article.

² Voir G. Cislaru (2005), M. Lecolle (2006 et 2009), G. Cislaru et M. Lecolle (2009).

1 Polyvalence du nom propre de lieu habité

En tant que signe, le toponyme (et principalement le nom de lieu habité) est fortement polyvalent, ce qui signifie, d'un point de vue sémantique, qu'il a plusieurs valeurs³, mais aussi, d'un point de vue discursif, qu'il est employé diversement selon les discours et les genres. Selon moi, une diversité de significations potentielles, de valeurs latentes du toponyme est ou n'est pas exploitée, et l'est diversement selon les pratiques discursives. C'est à cette question qu'est consacrée la première section.

1.1 Différentes valeurs du nom de lieu

Commençons par rappeler quelques faits simples, voire triviaux. Par définition, le toponyme est un nom de lieu. Le lieu, auquel il réfère en discours, peut être vu, dans sa dimension spatiale, comme un point, ou comme une étendue, un territoire. Comme point et comme territoire, il peut être la destination vers laquelle on se dirige, le lieu que l'on traverse ou que l'on franchit, celui que l'on quitte. Il peut être un repère, un jalon sur un itinéraire. Comme territoire, il présente une topologie et des limites perceptibles (quartier, village, bourg ou ville) ou non perceptibles (région, pays, continent).

Comme territoire (ville, village, pays, région, continent), le lieu est aussi un « contenant », celui, principalement, de ses habitants – j'en parlerai plus loin en termes de trait /collectif/ du Npr de lieu. Du point de vue de ceux-ci, il est un milieu, un habitat, une base concrète de relations. Comme territoire également et en lien avec l'habitat, les habitants et leurs relations, il est l'objet d'une administration (trait /politique/) – les deux, administration et territoire, ne coïncidant pas toujours. Comme point enfin, et de manière plus abstraite et symbolique, il peut alors être le lieu de la gestion politique.

À ces observations tenant à la signification des noms de lieux habités s'adjoint une autre, présentée par plusieurs des interventions au colloque « toponymie »⁴ : le toponyme, par son référent, est étroitement lié à l'humain, que ce soit dans la dimension spatiale du référent – lieu qu'on habite, d'où l'on vient, qu'on visite, qu'on parcourt, qu'on connaît, qu'on imagine, qu'on décrit, qu'on recherche ; dans son rapport au temps – lieu dont on se souvient, où il se passe ou s'est passé quelque chose (événement personnel ou historique), servant de jalon à la mémoire et à l'expérience⁵ ; dans sa dimension collective et politique – lieu d'exercice du pouvoir, lieu administré, lieu partagé et départagé, lieu nommé et renommé ; dans sa

³ Le mot *valeur*, ici délibérément générique, renvoie, pour le Npr, aux éléments de « contenu » reflétés par la manière dont il est employé.

⁴ « Défis de la toponymie synchronique : structures, contextes, usages », colloque organisé à Rennes par le laboratoire LIDILE les 22 et 23 mars 2012.

⁵ Voir M.-A. Paveau (2008).

dimension symbolique – lieu chargé de valeurs et de représentations identitaires⁶.

Ces valeurs et fonctions sont potentiellement présentes dans l'emploi du toponyme.

1.2 Emplois du toponyme dans les discours

En discours, les différents emplois du toponyme exploitent ou, au contraire, laissent de côté ces caractéristiques. Je mentionnerai ici plusieurs relevés, dans leurs ressemblances et différences, sans rechercher l'exhaustivité, mais plutôt la présentation d'une palette d'emplois, mon but étant *in fine* de mettre au jour par ce biais les facettes sémantiques du toponyme. Ont été explorés des textes relevant de plusieurs types de discours : presse d'information générale (presse écrite principalement) qui sera l'objet de la deuxième section, récits de voyage, textes de géographes, guides touristiques.

Comme signe linguistique, le Npr, et donc le toponyme, possède un signifiant, ce qui est indiscutable, et un signifié, ce qui est plus discuté (cf. § 3.1). À ce titre le toponyme est susceptible, comme tout signe, d'être l'objet d'une référence autonymique : c'est alors le signe lui-même qui est en jeu, en particulier dans la recherche onomastique. Mais l'attention au signe lui-même est également présente dans les productions non savantes et quotidiennes, dès lors que la motivation du toponyme est invoquée ou discutée (étymologie, populaire ou savante⁷), lorsqu'il entre dans des jeux de mots ou des poèmes⁸. Le toponyme comme signe, objet ludique ou objet du discours, n'est pourtant pas isolé de ce à quoi il renvoie, et le lien entre le nom, dans sa forme sonore, et le référent est souvent établi, dans une appréhension ludique ou polémique (comme, par exemple, dans les titres de presse satirique), réaliste ou fantasmée (cf. la réflexion et la rêverie de Proust à propos de *Parme*, dans Roland Barthes, 1972). Ce lien forme signifiante/référent est central dans le choix par les écrivains des Npr en général, et des toponymes en particulier, et il peut être crucial dans le rapport entre toponymie et description ou récit littéraires.

En littérature, le lien entre récit et toponymie est souvent souligné, dans la mesure du « lien constitutif qu'entretient le récit avec l'espace. [...] Il existe peu de récits, et quel que soit leur genre, sans toponyme, sans inscription

⁶ Ces considérations sous-tendent plusieurs travaux cités en bibliographie, et notamment ceux de G. Cislaru ainsi que l'article de F. Cheriguen (1994).

⁷ Voir, parmi les communications du colloque, G. Agresti et S. Pallini, « Vers une toponymie narrative : récits autobiographiques et ancrages géographiques dans deux villages de la Haute Vallée du Vomano (Italie) ». Voir J.-N. Pelen (2002), « Introduction », et A. M. Kristol (2002).

⁸ Pour les toponymes dans les comptines, voir J.-Cl. Bouvier (2002).

spatiale⁹ [...]. Bien des récits [...] apparaissent comme des relations d'itinérance » (Jean-Noël Pelen, 2002, « Introduction »). Les lieux, même correspondant à une réalité, y sont investis de représentations, d'imaginaire, d'événements inventés ; leurs contours sont parfois déformés¹⁰. C'est ainsi que le toponyme peut se charger d'une « hypersémantique » (Roland Barthes, 1972) qu'il n'a pas, ou qu'il a peut-être moins en dehors de la littérature¹¹.

Cependant, le toponyme est usuellement employé pour référer, et son référent peut alors être l'objet du discours ou le fond signifiant sur lequel se déploie un récit. On trouve les deux usages, mêlés, dans des passages du roman *Jean-Christophe : La Nouvelle Journée* de Romain Rolland¹², où Rome est décrite, parcourue, vécue par le personnage. Ici, la ville (désignée par son nom, ou par un dérivé : *romain-e*) n'est pas envisagée comme un point, mais comme un espace, chargé de culture et d'histoire :

(1) Quelles que soient les couleurs broyées sur la palette de Rome, la couleur qui ressort est toujours le romain. Christophe, sans pouvoir analyser son impression, admirait le parfum de culture séculaire, de vieille civilisation (pp. 1447-1448)

(2) Il flâna dans Rome, et autour. La lumière romaine, les jardins suspendus, la campagne, que ceint, comme une écharpe d'or, la mer ensoleillée, lui révélèrent peu à peu le secret de la terre enchantée (pp. 1449-1450)

Tout autre est l'impression qui se dégage de l'emploi des toponymes dans *Voyage au Congo* d'André Gide, « relation d'itinérance », récit de voyage à la première personne dans lequel les lieux sont décrits et parfois comparés, certes, mais figurent surtout des points sur un itinéraire, des jalons spatio-temporels : on peut le voir par l'emploi conjoint, comme étiquettes, de toponymes et de dates (exemples (3) et (4)), par l'emploi de groupes prépositionnels et prépositions (*peu de temps avant Bambio, depuis Bosoum*). Dans ce voyage, les villes et villages sont décrits succinctement ; ils figurent aussi comme les lieux d'événements et de micro-événements personnels (4).

(3) Libreville, 6 août. – Port-Gentil, 7 août. À Libreville, dans ce pays enchanteur, où la nature donne des arbres singuliers et des fruits savoureux, l'on meurt de faim. (pp. 687-688).

⁹ « Inscription spatiale » ne signifie pas nécessairement emploi de toponyme. Un exemple remarquable de récit sans toponyme, mais non sans spatialité, est le roman *La route* de Cormac McCarthy (Éditions de l'Olivier pour la version française), dont l'univers se situe précisément dans une sorte de *no man's land* post apocalyptique où errent les deux protagonistes. Spatialité, donc, mais sans ancrage.

¹⁰ Voir F. Bayard (2012) pour différents cas d'« aménagements » du réel concernant les lieux supposés visités, parcourus, découverts par différents auteurs, du champ littéraire ou d'autres champs (journaliste, anthropologue, etc.).

¹¹ Voir J.-M. Gouvard (2000) pour une discussion sur ce point.

¹² Ce passage a été sélectionné dans Frantext sur la base des occurrences de *Rome*.

(4) Cotonou, 2 août. Combat d'un lézard et d'un serpent d'un mètre de long, noir lamé de blanc, très mince et agile [...] (pp. 687-688).

Dans des textes de géographes, le lieu (Rome, dans les exemples sélectionnés¹³), point dans l'espace, et surtout lieu de pouvoir et de civilisation, est l'objet du discours ; il est envisagé historiquement et dans sa dimension politique, ce qui apparaît par le fait que le *Rome* est fréquemment employé en fonction agentive et dans des phrases au passé. Dans la description, un enthousiasme manifeste s'équilibre avec une certaine distance rétrospective et didactique :

(5) Élaborée, agrandie par Rome, la notion de cité devint une forme de civilisation capable de se communiquer et de se transmettre à des groupes de plus en plus nombreux. (*Principes de géographie humaine*, 1921, pp. 206-207).

Dans les guides touristiques explorés¹⁴, comme dans les textes de géographes, le référent du toponyme est l'objet du discours (le toponyme est le plus souvent en fonction sujet, thématisé) ; on trouve des exemples similaires à ceux de Vidal de la Blache dans les parties historiques des guides (« Histoire » ; « Vie politique et économique »), et des descriptions d'itinéraires comme chez Gide (itinéraires à accomplir, ici), mais le toponyme est aussi employé, dans certains exemples, avec toutes les valeurs présentées précédemment : le lieu est celui d'une architecture et d'une culture, d'une vie sociale, artisanale et commerçante ; ces valeurs sémantiques se mêlent dans les occurrences, sans qu'il paraisse pertinent d'isoler des autres une dimension purement spatiale. Comme dans les exemples de (6), l'histoire, la culture et l'humain s'associent à la spatialité, une spatialité découpée en parties, puisque les lieux délimitent également des époques et/ou des modes de vie (voir les modificateurs, adjectifs et compléments de nom), parfois associés pour le seul bénéfice supposé du visiteur :

(6) Le Caire musulman historique/ Forum romain. Une gloire passée émane encore du cœur de la Rome impériale/ L'Égypte des dieux, des pharaons et des momies/ L'Égypte des mosquées, des souks et de la *chicha*.

Fait remarquable, donc : on a ici une description extérieure à l'énonciateur, mais construite en empathie avec le lecteur. C'est ici le genre fonctionnel « guide » qui prescrit une certaine vision du lieu :

(7) L'Égypte peut être un paradis pour les voyageurs à petit budget/ Destination États-Unis/ Rome s'est affirmée comme une destination touristique majeure/ Rome gratuite/Rome gourmande.

¹³ *Principes de géographie humaine* de P. Vidal de la Blache, 1921, dans Frantext.

¹⁴ « Let's Go Égypte », « Rome, le guide », *Lonely Planet* 2008 ; « Ouest américain », *Lonely Planet* 2008. Relevé fait par Georgeta Cislaru pour un travail commun.

Je termine ce rapide tour d'horizon par des relevés issus du discours politique, avec l'exemple de *la France*. Comme on peut s'y attendre, les noms de lieux habités renvoient surtout à des valeurs politiques et collectives, hautement symboliques. On repère ces valeurs dans l'emploi du nom en fonction agentive (le président s'exprime au nom du pays - (8)), ou en position thématique dans des phrases averbales - (9) :

(8) « La France prend acte de la transition constitutionnelle annoncée par le Premier ministre Ghannouchi. La France souhaite l'apaisement et la fin des violences. [...] La France se tient aux côtés du peuple tunisien dans cette période décisive. » (Site de l'Élysée, 14/01/11)

(9) La France forte (Slogan de campagne Nicolas Sarkozy, 2012)/La France ensemble (slogan de Jacques Chirac)

De fait, les slogans de campagne de (9), répondant à une fonction d'appel, ne sont pas tellement éloignés d'énoncés publicitaires - voir (10) avec un Npr de ville :

(10) Metz proche de ses seniors (affiche novembre 2012, annonçant Les Assises seniors 2012 à Metz)

ou encore de titres d'ouvrages répondant à cette même fonction, et où le sens collectif est également engagé :

(11) La France paresseuse (titre d'un ouvrage de Victor Scherrer, 1987)

(12) La France qui tombe (titre d'un ouvrage de Nicolas Baverez, 2003).

1.3 Bilan

Cette description donne à voir les partis que différents discours tirent d'un signe : un type, le Npr de lieu (habité), qu'on peut qualifier d'« omnisignifiant » (*Georgeta Cislaru*, 2005) ou de « polysignifiant » (*Michelle Lecolle*, 2009), ne donne à voir, à travers ses occurrences dans les textes, que certaines de ses valeurs, envisagées diversement.

J'ai cherché à décrire la polyvalence du toponyme à partir de ses potentialités, afin de délimiter ce qui tient aux discours qui emploient le toponyme et ce qui tient au type de signe lui-même (Npr, et Npr de lieu habité). On a vu s'illustrer les dimensions spatiale, collective, politique. La dimension événementielle est apparue uniquement avec l'association syntagmatique lieu-date (Gide). On verra que cette dimension, qui associe lieu et temps, est davantage présente dans le discours journalistique : au type de discours, qui se doit de classer les faits et les événements en nommant avec une économie de moyens, s'accorde un outil linguistique efficace, le Npr de lieu habité.

2 Polyvalence du toponyme dans la presse

Les discours médiatiques font des toponymes un usage prolifique, mais un usage sensiblement différent de ceux repérés précédemment. Une impression générale qui se dégage des emplois de toponymes est que les lieux référés, dans toutes leurs dimensions, spatiale, collective, politique, mais aussi, par métonymie, événementielle, paraissent davantage pointés, et même « pointeurs », que « vécus » de l'intérieur¹⁵.

Je présenterai dans un premier temps quelques caractéristiques de la pratique journalistique (§ 2.1), susceptibles d'éclairer les fonctions qu'ont les Npr en général et les toponymes en particulier dans le discours médiatique : ils y font office de points de repères, de catégoriseurs, et sont fortement polyvalents (§ 2.2).

2.1 Discours de presse et toponyme

Tout d'abord, l'emploi des toponymes, répondant au souci de didacticité qui est la définition même de la profession, sert d'ancrage aux événements présentés¹⁶ – événements qui sont la raison d'être du discours d'information. Ensuite, comme le signale A. Krieg-Planque (2009) à propos des Npr d'événements (mais la remarque peut être étendue aux toponymes), ces noms répondent, pour les journalistes dans leurs écrits et dans l'ensemble de leurs pratiques, à un besoin de rapidité et d'efficacité dans la catégorisation des événements.

Enfin, dans les écrits eux-mêmes, les toponymes entrent dans des routines discursives, qui exploitent des Npr ainsi que des systèmes seconds de dénomination à base de Npr : métonymies institutionnelles (*Matignon* en France pour le premier ministre et ses services), métonymies événementielles (*Fukushima* ou *Tchernobyl* comme accident nucléaire ; *Cannes* ou *Berlin* comme festival cinématographique ; *Bamako* ou *Porto Alegre* comme Forum social mondial¹⁷). Que le Npr (tel Npr) ait, à l'issue de ce processus métonymique, une dénotation connue, partagée et stabilisée dans la mémoire collective (*Matignon*, *Tchernobyl*, *Cannes*), ou que le rapport dénomiatif, parfois plus instable ou spécifique, soit instauré (par métonymie, toujours) dans les textes mêmes (*Bamako*), les « matrices » métonymiques de ces routines sont bien là, fonctionnant, dans le discours de presse plus qu'ailleurs, comme des normes discursives régulières et productives.

¹⁵ À l'exception notable des réalisations du genre « reportage », qui, au contraire, présentent une « plongée » dans un lieu.

¹⁶ Cette nécessité d'ancrage et de catégorisation se traduit par des configurations discursives qui ont bien été décrites par G. Cislaru (2005), pour les Npr de pays.

¹⁷ Pour les métonymies institutionnelles et les routines afférentes, voir Lecolle (2003). Pour les Npr événementiels, voir A. Krieg-Planque (*op. cit.*), M. Lecolle (2006, 2009b), G. Cislaru et M. Lecolle (*op. cit.*).

2.2 Polyvalence des toponymes dans la presse

Dans la presse, les occurrences de toponymes sont susceptibles de prendre les différentes valeurs sémantico-référentielles issues de leur signification : /spatial/, /collectif/, /politique/ (voir § 3.1)¹⁸. À ces valeurs s'ajoutent d'autres (métonymiques), relevant de la représentation des instances¹⁹ : l'équipe sportive d'une ville, d'une région, d'un pays – émanation identitaire et symbolique des valeurs attachées par les humains à leur lieu de vie et de communauté – est nommée par le nom de ce lieu (*La France/Paris a gagné*) ; la référence à la production culturelle ou industrielle relève de la même description métonymique :

(13) La Turquie à la reconquête des Balkans [à propos de la diffusion en Grèce d'une série turque sur Soliman le magnifique]. (titre de *Courrier international*, octobre 2012)

Et d'autres encore, pour certains Npr de lieu : un lieu institutionnel (Matiignon) représente les personnes ou instances institutionnelles qui l'occupent, une capitale (Washington) l'état (les États-Unis) ou le gouvernement ; le Npr (*Washington*) sert alors à désigner ces instances :

(14) Washington annonce une intensification des bombardements. (*Le Figaro*, 26/03/1999)

J'ai parlé plus haut de la régularité de cette *norme* métonymique, qui relève, selon moi, tout à la fois de caractéristiques sémantiques (la métonymie à base de Npr de lieu), encyclopédiques (telle ville représente le pays, et non telle autre) et discursives : elle s'exerce en production dans un discours spécifique, le discours de presse – en discours diplomatique, également.

D'un point de vue discursif, particulièrement dans le discours de presse, on remarquera également la fonction de « pointeur » du Npr, qui peut servir à démarquer un individu (*e. g.* l'équipe de telle ville/pays) dans un ensemble (d'équipes), comme d'autres Npr de lieu permettent de spécifier, dans un ensemble de films d'un festival, ceux issus d'un pays (l'Italie en (15)), un festival de cinéma (Cannes) parmi d'autres festivals, une centrale nucléaire parmi d'autres – celle de Fessenheim en (16).

(15) Un peu plus d'Italie ([festival de Cannes 2001], en titre)

(16) À quand la fermeture de Fessenheim ? (titre *Politis*, 6/9/2012)

De fait, si cette fonction dénomminative discriminante n'est pas spécifique au Npr (toute nomination d'une qualité particulière d'un référent, sa couleur par exemple, peut faire l'affaire), le Npr est particulièrement adapté : en

¹⁸ Voir G. Cislaru (ici-même), qui utilise le terme de « facettes ».

¹⁹ Cf. G. Cislaru (2005, 2006b), M. Lecolle (2003).

discours de presse, les caractéristiques sémantiques du toponyme rencontrent le besoin de nommer de manière condensée.

En résumé, on constate une polyvalence remarquable des toponymes dans la presse, à laquelle s'ajoute la souplesse avec laquelle ils peuvent changer de valeur sémantico-référentielle, parfois dans une même phrase, et superposer différentes valeurs : c'est ce que je nomme « polysignifiante ».

3 Signifiante et polysignifiante du nom propre de lieu habité

Pour envisager la *polysignifiante* du toponyme (§ 3.2), il faut bien parler de sa « signifiante » (§ 3.1). On verra en § 3.3 que la polysignifiante se retrouve dans les adjectifs relationnels dérivés des toponymes.

3.1 Signifiante du nom propre de lieu habité

De nombreux chercheurs ont déjà abordé la question du *sens* du Npr (Georges Kleiber, 1981 ; Marie-Noëlle Gary-Prieur, 1994 ; Kerstin Jonasson, 1994 ; Louis Hébert, 1996 ; Sarah Leroy, 2011 ; Jean-Michel Gouvard, 2000 ; Georgeta Cislaru, 2005 et 2006a pour les Npr de pays ; Michelle Lecolle, 2009a pour les Npr de lieux habités). Je situerai donc très brièvement ma position, qui diffère, d'une part des approches centrées sur l'anthroponyme, d'autre part des approches phrastiques ou décontextualisées. Pour ma part, en me basant sur l'observation du Npr de lieu dans les textes, je cherche à départager ce qui, d'un point de vue sémantique, relève de la catégorie Npr et Npr de lieu, et ce qui relève de faits discursifs et encyclopédiques dans les phénomènes présentés précédemment et en § 3.2 *infra*.

Pour cette présentation, je partirai de la distinction type/occurrence, et j'envisagerai la possibilité d'une diachronie, celle touchant le Npr au sein du texte, ou, pour les discours de presse notamment, de l'intertexte. La distinction type/occurrence renvoie, dans d'autres termes, à la distinction signification (hors texte)/sens (en contexte).

Le Npr de lieu habité est « nom propre », « de lieu » et « habité », et c'est à la conjonction de ces trois caractéristiques qu'il doit sa signification. Au titre de Npr, il fournit une « instruction » d'unicité de l'être dénoté. Au titre de nom de lieu habité, il entre dans des classes de noms : Npr de lieu, mais aussi noms communs (*ville, village, pays, province, banlieue, département, région*), avec lesquels il partage des traits sémantiques. Ces traits sémantiques : /spatial/, /collectif/, /politique/ appartiennent à la signification des Npr de lieux habités, à leur potentiel, lequel est, ou non, réalisé dans les occurrences, parfois conjointement, comme on l'a vu avec les exemples de Npr des guides touristiques. Selon moi, le *type* (la signification) se réduit à ces traits (sèmes macro-génériques chez L. Hébert, *op. cit.*), en tant qu'ils sont susceptibles d'avoir des contre-parties distributionnelles stables : cooccu-

rence de prépositions spatiales, de verbes tels que *habiter (en)*, *vivre à/en*, *administrer*, lesquels sélectionnent un ou plusieurs traits (*habiter* sélectionne le trait locatif, *administrer* le trait politique, mais *vivre à/en* engage, selon moi, les traits locatif et collectif : vivre à Paris, c'est aussi vivre avec les Parisiens).

Le type comprend également une sous-catégorisation (nom de ville, de pays, de région, de village), parfois apprise avec le Npr et qui est, ou non, pertinente dans ses emplois ; cette sous-catégorisation ne connaît pas, en revanche, de spécificités distributionnelles, et c'est la dimension de l'énoncé ou du texte qui permettent (parfois) de faire la différence, par le biais des occurrences.

Dans les textes, ce sont les *occurrences* qui se manifestent (occurrence de *tel* Npr et non pas *du* Npr) : ce sont donc elles qui, d'une part, peuvent être rapportées au type, de manière plus ou moins directe, et qui, d'autre part, accèdent éventuellement à l'« hypersémantique » dont parle Barthes (*op. cit.*). À ce titre, les Npr employés dans les textes sont, effectivement, dotés de sens, et même chargés de sens, par la manière dont ils sont employés et par les représentations (les connaissances, les qualifications) qui sont données de leur référent²⁰. Lorsque le Npr (*tel* Npr) est notoire, c'est bien dans les textes qu'il est reconnu, donnant alors lieu à des inférences. Et c'est parce qu'il est Npr (« instruction » d'unicité) qu'il peut rassembler, de manière plus ou moins stable, les traits acquis, qui lui sont spécifiques – on verra (§ 3.3) que ces traits se retrouvent aussi dans les adjectifs dérivés, la « langue » se saisissant, dans ce cas, des traits encyclopédiques acquis.

Parce qu'il possède cette instruction d'unicité, le Npr de lieu peut changer, par le biais de ses occurrences, de valeur sémantique au niveau du type et devenir, par exemple, Npr d'événement (les Npr *Outreau* ou *Tchernobyl* en sont des exemples) : autrement dit, les occurrences ne reflètent pas toujours le type, et vont jusqu'à le transformer. Toutefois, même si le Npr de lieu est particulièrement accueillant pour la signification événementielle (*lieu* où il s'est passé quelque chose²¹), notons que d'autres Npr (*e. g.* *le 11 septembre* ; *AZF*²²), et même des noms communs employés en description définie, peuvent aussi prendre ce sens (*Le Chikungunya* en (17)) :

(17) *Le Chikungunya* : La médiatisation d'une crise.

Plus généralement, les occurrences de Npr de lieu habité ne mobilisent pas nécessairement toutes les traits sémantiques du type : c'est bien de potentialités qu'il s'agit. Mais elles peuvent aussi mobiliser plusieurs de ces potentialités et les superposer. Dans la presse, ces caractéristiques sont particulièrement présentes.

²⁰ Voir sur ce point M. Lecolle (2009a), à propos du Npr de ville *Outreau*.

²¹ Voir G. Cislaru et M. Lecolle (2009).

²² Catastrophe industrielle en 2001 à Toulouse, France. *AZF* est le nom de l'usine.

3.2 Polysignifiante des toponymes dans la presse

Les besoins dénommatifs du discours de presse, son besoin de rapidité, les routines discursives que la presse adopte ont pour conséquences, dans les textes, des emplois ambigus, de fréquentes ambivalences (superposition de deux ou plusieurs valeurs sémantico-référentielles), des dénotations floues²³.

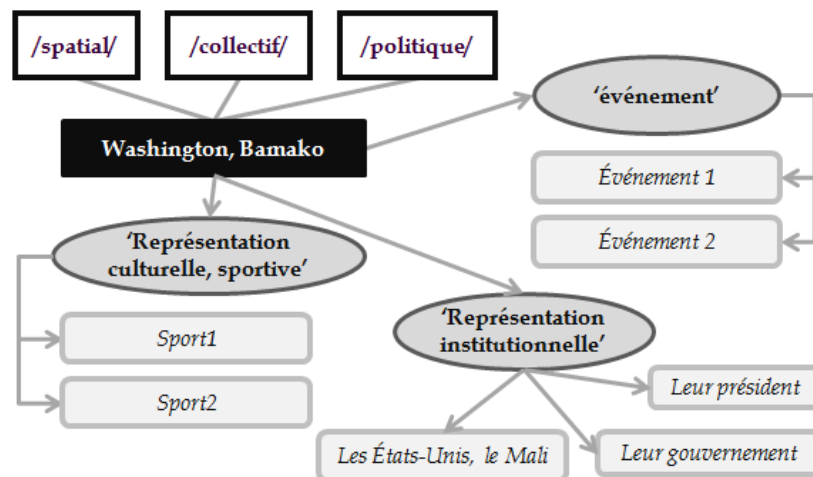


Figure 1: Représentation de la polysignifiante : Npr de capitales

La figure 1 présente de manière synthétique les valeurs sémantico-référentielles possibles des toponymes mentionnées jusqu'à présent. Ces valeurs sont représentées ici avec le seul exemple des noms de ville (*Washington* et *Bamako*), mais la description est transposable aux Npr de pays. Elle est destinée à faire figurer les « rencontres » et « chevauchements » observés et prédictibles des occurrences (leur polysignifiante). Cette polysignifiante a pour fondement le caractère composite de la signification (le *type*), auquel s'ajoutent les métonymies (représentées en ellipse dans la figure), que celles-ci soient régulières (métonymie institutionnelle ; représentation culturelle ou d'équipe sportive) ou possibles (événementielle). Ainsi, *Bamako* est le nom d'une ville ; cette ville est aussi une capitale (métonymie institutionnelle), et le lieu d'un événement (le Forum Social Mondial en 2006).

Enfin, figurent en italique les différentes possibilités dénotatives découlant, selon les textes, d'une même métonymie : représentation culturelle ou sportive (e. g. sport1 : football, sport2 : handball par exemple), et métonymie institutionnelle : par le biais de cette métonymie, *Bamako*, par exemple, ren-

²³ Voir M. Lecolle (2003, 2004 et 2006) pour une présentation des types de polysignifiante.

voie au pays, au gouvernement, au président, ou encore à tous sans distinction possible. En effet, alors que la métonymie de « représentation culturelle » (sportive) renvoie à un référent simple (l'équipe sportive), la métonymie institutionnelle renvoie à un référent dont la délimitation et la composition sont fondamentalement floues (Michelle Lecolle, 2003, 2006).

3.3 Adjectifs ethniques : ambigüité sur ambigüité

À la suite de I. Bartning (1984 et 1986), j'appelle « adjectifs ethniques » des adjectifs de nationalité ou d'origine qui, d'un point de vue morphologique sont des dérivés ou des conversions des noms correspondants (noms de pays, de villes, de continents, et parfois noms de peuples ou d'ethnie, voir Michel Roché, 2008). Les adjectifs ethniques sont des adjectifs relationnels, ce qui signifie qu'ils expriment une relation entre le nom tête d'un syntagme et le nom dont ils sont dérivés : *une ville syrienne* = *une ville de Syrie*.

Il est généralement admis que la relation qui s'exprime par ces adjectifs peut, selon le sens du nom tête, être imprécise et ambiguë. Un exemple de Bartning (1986) illustrera cette ambigüité – voir aussi (26) *infra*.

(18) La défense **allemande** = la défense de l'Allemagne

Dans cet exemple, l'Allemagne est agent (elle se défend) ou patient (elle est défendue). L'ambigüité de l'adjectif reflète l'ambigüité de la structure elle-même.

Dans ce qui suit, je livre quelques exemples, que je commente peu, faute de place. Ces exemples sont issus de la presse écrite ou orale, où l'emploi d'adjectifs ethniques est particulièrement abondant, répondant à la nécessité de brièveté déjà mentionnée. Les adjectifs révèlent certaines des valeurs isolées précédemment, adaptant leur sens aux potentialités des toponymes, « y compris à celles que j'ai qualifiées de métonymiques : valeur /spatiale/ : (19) et (25) a) ; /collective/ : (20) et (25) b) ; /politique/ : (20) b), (21) ; métonymies institutionnelles : (22) ; événementielles : (23), (24) :

(19) les vacances **tunisiennes** de MAM [Michèle Alliot-Marie, ministre] (radio, le 6/2/11)

(20) les colères **égyptiennes** (radio, 2/11) : a) des Égyptiens ; b) de l'Égypte

(21) La politique **israélienne**

(22) Les pressions **vaticanes** (radio)/La proposition **élyséenne** (*le Figaro*)

(23) le peuple [égyptien] a compris la leçon **tunisienne** (radio, 6/2/11).

(24) Libye: le syndrome **irakien** (*SlateAfrique*, 24/08/11)

(25) les migrations **africaines** (radio, 2011) : a) « vers ou de l’Afrique » ;
b) « des Africains » ; c) « concernant l’Afrique »

Comme ces quelques exemples le montrent, dans le discours de presse, l’ambiguïté qu’ont en propre les adjectifs relationnels s’ajoute à celle qui est due à la polyvalence des toponymes bases – illustrant ici aussi, de manière décuplée, la polysignifiante des toponymes.

Conclusion

J’ai cherché à montrer dans cet article la richesse signifiante des noms de lieux habités, en décrivant l’articulation entre des potentialités, celles du toponyme en tant que Npr et nom de lieu (habité, ici), et les conditions (discursives, extra-linguistiques) de ses réalisations en contexte : les Npr de lieux habités peuvent désigner des lieux, de passage ou d’habitat, et les personnes qui les occupent, les instances qui les gouvernent ; par métonymie, ils représentent et catégorisent des entités qui leur sont liées. Ils peuvent évoquer des jalons spatiaux ou temporels et des lieux de mémoire, personnelle ou collective. Ils peuvent être envisagés, de l’intérieur, vécus, ou encore décrits ou pointés, de l’extérieur.

La description de la polysignifiante pourrait être complétée en termes de rapport partie/tout (« le tout pour la partie », *e. g. l’Amérique* pour « les États-Unis ») : cette synecdoque très courante, notamment en discours journalistique et politique, est, comme dans cet exemple, parfois lexicalisée (voir aussi *l’Europe* pour « l’Union Européenne »). On toucherait ici à un autre fondement de la polyvalence des Npr de lieux habités, lequel se joint ou se superpose aux aspects décrits ici (voir par exemple l’emploi de *l’Amérique* pour le gouvernement des États-Unis ou pour ses habitants).

La polysignifiante décrite pourrait être également envisagée à propos des noms de peuples (*les Grecs, les Français, les Parisiens*), dans leurs dimensions collective et politique : si la signification de ces noms ne couvre pas toute l’étendue de celle des toponymes (ils n’en ont pas le trait /spatial/), ces noms manifestent, dans leurs emplois, nombre des caractéristiques de ceux-ci et ils leur sont parfois substitués²⁴. Cette richesse et cette souplesse en font aussi des lieux potentiels d’ambiguïté et de glissement de sens, en discours médiatique ou politique.

Références

- Barthes R. (1972 [1967]): « Proust et les noms », dans *Le degré zéro de l’écriture*. Paris, Éditions du Seuil.
Bartning I. (1984): « Aspects syntaxiques et sémantiques des adjectifs ethniques en

²⁴ Voir M. Lecolle (2003) et G. Cislaru (ici-même).

- français », *Revue Romane* Bind 19, 177-216.
- Bartning I. (1986): « Le parallélisme entre les syntagmes Nom + adjectif ethnique et les syntagmes prépositionnels correspondants en Nom + de (+ Dét) + Nom géographique », *Revue Romane* Bind 21, 3-52.
- Bayard P. (2012): *Comment parler des lieux où l'on n'a pas été ?* Paris, Les Éditions de Minuit.
- Bonhomme M. (2006): *Le discours métonymique*. Berne, Éditions Peter Lang.
- Bouvier J.-Cl. (2002): « Les toponymes dans quelques microrécits de la tradition orale », *Rives méditerranéennes* 11, pp. 57-76. <http://rives.revues.org/115>
- Cheriguen F. (1994): « Anthro-toponymie et désignation de l'"environnement politique" », *Mots* 39, 93-98.
- Cislaru G. (2005): *Étude sémantique et discursive du nom de pays dans la presse française*. Thèse de doctorat, Université de Paris 3-Sorbonne nouvelle.
- Cislaru G. (2006a): « Propriétés catégorielles des noms de pays », *ONOMA* 41, *Journal of the International Council of Onomastic Sciences*, 83-129.
- Cislaru G. (2006b): « Les noms de pays : spécificités structurelles et fonctionnelles d'une sous-catégorie de noms propres », *Annalele Stiintifice ale Universitatii Ovidius*. Seria Filologie XVI, Constanta, Ovidius University Press, 97-115.
- Cruse A. (1996): « La signification des noms propres de pays en anglais », S. Rémi-Giraud (éd.) *Les Mots de la Nation*. Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 94-102.
- Gary-Prieur M.N. (1994): *Grammaire du nom propre*. Paris, PUF.
- Gouvard J.-M. (2000): « Poétique des noms propres », dans *Verlaine à la loupe*, J.-M. Gouvard et S. Murphy (éds). Paris, Champion, 159-184.
- Jonasson K. (1994): *Le nom propre. Constructions et interprétations*. Louvain-la-Neuve, Duculot.
- Kleiber G. (1981): *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*. Metz, Recherches linguistiques, tome 6.
- Krieg-Planque A. (2009): « À propos des "noms propres d'événement". Événementialité et discursivité », dans M. Lecolle, M.-A. Paveau, S. Reboul-Touré (dir.) *Le nom propre en discours*. Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 77-90.
- Kristol A. M. (2002): « Motivation et remotivation des noms de lieux: réflexions sur la nature linguistique du nom propre », *Rives nord-méditerranéennes* [En ligne], 11, 2002: <http://rives.revues.org/121>
- Lecolle M. (2003): *Métonymies et figures de référenciation dans la presse écrite généraliste. Analyse sémantique et rhétorique*. Thèse de doctorat, Université Toulouse-Le Mirail.
- Lecolle M. (2004): « Toponymes en jeu : Diversité et mixage des emplois métonymiques de toponymes », *Studii si cercetari filologice* 3, Université de Pitesti, Roumanie, 5-13.
- Lecolle M. (2006): « Polyvalence des toponymes et interprétation en contexte », *Pratiques* 129/130, 107-122.
- Lecolle M. (2009a): « Changement de sens du toponyme en discours : de *Outreau* 'ville' à *Outreau* 'fiasco judiciaire' », dans M. Lecolle, M.-A. Paveau, S. Reboul-Touré (dir.) *Le nom propre en discours*. Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 91-106.
- Lecolle M. (2009b): « Éléments pour la caractérisation des toponymes en emploi événementiel », dans I. Evrard, M. Pierrard, L. Rosier, D. Van Raemdonck (éds), *Le sens en marge*. Paris, L'Harmattan, 29-43.
- Lecolle M. et Cislaru G. (2009): « Noms propres de lieux habités, espace et temporalité », *Revue de Sémantique et Pragmatique* 25-26, 121-137.

- Leroy S. (2011): *Catégories et identités*, mémoire de synthèse d'habilitation à diriger des recherches. Université Paris Ouest Nanterre La Défense.
- Noailly M. (1999): *L'adjectif en français*. Paris-Gap, Ophrys.
- Paveau M.-A. (2008): « Le toponyme, désignateur souple et organisateur mémoriel. L'exemple du nom de bataille », *Mots. Les langages du politique* 86, 23-35.
- Pelen J.-N. (dir.) (2002): « Récit et toponymie », *Rives méditerranéennes* 11, 2002: <http://rives.revues.org/115>
- Roché M. (2008): « Structuration du lexique et principe d'économie : le cas des ethniques », dans J. Durand, B. Habert & B. Laks (éds), *Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF'08*, Paris, ILF, pp. 1571-1585. <http://www.linguistiquefrancaise.org/index.php?option=article&access=standard&Itemid=129&url=/articles/cmlf/pdf/2008/01/cmlf08064.pdf>

Résumé

Nom propre de lieu habité : polyvalence et polysignifiante

L'article aborde les noms de lieux habités en français, d'un point de vue sémantique et discursif. À partir de l'usage qu'en font différents types de discours, notamment les médias d'information, on décrit les particularités de ce signe linguistique et sa polyvalence. Le *type* « nom propre de lieu habité » est caractérisé par trois traits principaux : 'spatial', 'collectif', 'politique' qui sont, ou non, réalisés dans les occurrences. À ces traits s'ajoutent en discours journalistique des dénominations dérivées relevant de routines discursives régulières (métonymie institutionnelle, métonymie événementielle) et dépendant de conditions extra-linguistiques. Ces différentes sources de sens expliquent la rencontre et le chevauchement en contexte des valeurs des noms propres de lieux, ce qu'on appelle leur « polysignifiante ».

Summary

Names of inhabited places: polyvalence and "polysignifiante"

This paper focuses on names of inhabited places in French, adopting a semantic and discursive perspective. Through examples of the use made of these toponyms in different types of discourse, particularly those that characterize the media, we identify the special features of this type of linguistic sign and its polyvalence. The *type* "name of an inhabited place" possesses three principal dimensions: 'spatial', 'collective' (inhabitants), 'political', which may or may not be expressed in the occurrences. In media discourse, additional denominations produced through regular discursive practices (institutional metonymies, event metonymies) and depending on extra-linguistic conditions can be found. These different sources of meaning account for the meeting and overlapping in specific contexts of the semantic values attached to place names; we designate this feature as their "polysignifiante".

*Zusammenfassung***Eigennamen bewohnter Orte: Vielseitigkeit und "polysignifiante"**

Der vorliegende Artikel befasst sich aus semantischer und diskursiver Sicht mit Namen bewohnter Orte im Französischen. Die Merkmale dieser linguistischen Form sowie die Vielseitigkeit ihres Gebrauchs werden in verschiedenen Sprachfeldern, insbesondere in der Mediensprache beschrieben. Die Grundform „Eigenname eines bewohnten Ortes“ wird durch drei Hauptmerkmale charakterisiert, die jeweils den Raum, das Kollektive und das Politische betreffen. Diese Hauptmerkmale kommen in den Gebrauchsfällen vor oder nicht. Im Mediendiskurs kommen zu diesen Hauptzügen hergeleitete Benennungen („institutionelle Metonymien“, „ereignisabhängige Metonymien,“) hinzu, die von regelmässigen, diskursiven Routinen und extralinguistischen Bedingungen abhängen. Jene verschiedenen Benennungsgründe erklären das im Kontext Zusammentreffen und Überschneiden der beschriebenen Werte, das nennen wir „die Bedeutungsvielfalt“ der Eigennamen bewohnter Orte.